

L'évolution de la situation sanitaire

La dégradation extrêmement rapide de la situation sanitaire dans le pays s'est confirmée avec des niveaux de nouvelles contaminations recensées sur une période de 24H qui n'avaient été jusqu'ici jamais atteints. Depuis le début de l'année, le cap symbolique des 300 000 contaminations quotidiennes est régulièrement franchi.

Il est donc logique que cette vague d'une ampleur inédite impacte le taux d'incidence national qui est en moyenne ces derniers jours de 3000 cas pour 100 000 personnes et augmente chaque jour en épargnant aucun point du territoire.

Dans notre département, le taux d'incidence est actuellement de **2500 cas pour 100 000** personnes (il était en moyenne de 543 le 30 décembre).

Le niveau d'hospitalisation est la première conséquence de cette situation et continue sa progression en mettant sous forte tension les établissements hospitaliers et l'ensemble du système de soins.

Au-delà des contaminations, l'ampleur de la vague fait naître de véritables enjeux de désorganisation de pans entiers de l'activité sanitaire, sociale, économique de notre société qui sont impactés avec des taux d'absentéisme parfois en forte augmentation dans notre département.

Face à cette dégradation, toutes nos organisations ont dû s'adapter pour garantir une continuité de fonctionnement qui reste hypothéquée par l'évolution de la situation sanitaire.

Plus que jamais, la vaccination demeure notre meilleur outil pour lutter contre les formes graves de la maladie et son impact sur notre société.

Il est indéniable aujourd'hui que les personnes actuellement admises en soins intensifs sont pour la grande majorité d'entre elles des personnes non vaccinées ou atteintes de comorbidités graves. Ainsi, si les gestes barrières sont la plus efficace des préventions face au risque de contamination, la vaccination, et plus particulièrement l'administration de la dose de rappel, réduit les risques et prémunit contre les formes graves des contaminations par le variant DELTA comme OMICRON.

Le renforcement du dispositif vaccinal

Face à la nouvelle vague de contamination et aux enjeux de l'accès à la dose de rappel comme à un schéma vaccinal le plus complet possible la montée en puissance de l'offre vaccinale a été rapide grâce à l'effort de l'ensemble des acteurs impliqués.

Les opérations « aller-vers » ont ainsi été multipliées et diversifiées pour permettre au plus grand nombre d'y accéder soit à l'occasion d'un rapprochement géographique offert par les vaccino-bus soit par la vaccination d'opportunité en centres commerciaux.

De nouvelles opérations sont en cours ou à venir avec pour la première fois le concours des armées sur le territoire du département, preuve de l'engagement de l'ensemble des ressources disponibles et s'il en est, de l'urgence de la situation.

La vaccination ayant été étendue aux **enfants de 5 à 11 ans**, des **dispositifs dédiés** sont mis à disposition et feront l'objet d'une communication spécifique.

Ainsi, pas moins de 38 000 injections hebdomadaires ont pu être réalisées, soit par le réseau de ville (médecins, pharmaciens, infirmiers) soit au sein d'un des 10 centres de vaccination actuellement ouverts dans le département.

Des créneaux sont régulièrement disponibles sur les journées du samedi et du dimanche en plus de ceux ouverts en semaine, y compris sur des plages horaires élargies en soirée.

La **liste actualisée** avec les horaires d'ouverture des centres de vaccination de notre département est disponible en permanence sur le site des services de l'Etat via le lien internet suivant :

<https://www.eure.gouv.fr/Actualites/Ou-se-faire-vacciner-et-depister-dans-l-Eure>

L'enjeu du dépistage

Les études scientifiques ayant confirmé la contagiosité aiguë du variant OMICRON, les protocoles mis en place par le gouvernement à l'occasion de la rentrée scolaire tout comme la nécessité de préserver l'activité économique ont mis en avant le recours au dépistage et ce à différents niveaux.

Par le recours à des dépistages supervisés par des professionnels comme le test PCR ou le test antigénique (TAG) ou par l'extension du recours aux auto-tests comme l'ont montré les dernières mesures mise en place dans le milieu scolaire.

La très forte demande en dépistage et tests a pu mettre sous tension les structures de ville (laboratoires et pharmacies) comme la filière d'approvisionnement en auto-tests du fait de la multiplication des cas et de l'explosion des personnes considérés cas contacts. Les assouplissements des protocoles ont pu alléger la pression mais il est apparu nécessaire de densifier et développer l'accès au dépistage.

Dans un premier temps, afin de disposer d'un diagnostic précis de la situation, l'activation d'une cellule dédiée en préfecture a permis un suivi quotidien au plus près de la filière de distribution et il apparaît aujourd'hui que dans les pharmacies les disponibilités en créneaux de dépistage ont augmenté et que les centres commerciaux ont pérennisé les livraisons en auto-tests.

Néanmoins, l'augmentation exponentielle du nombre de cas, particulièrement dans les établissements scolaires, a conduit les laboratoires et certaines mairies à mettre en place des centres dédiés au dépistage. Un renforcement de ce dispositif est à l'étude à travers le déploiement de centres de dépistages dans ou à proximité des centres de vaccination.

Toute initiative de votre part pouvant concourir au renforcement du dispositif sera la bienvenue.

La **liste actualisée** avec les horaires d'ouverture des opérations de dépistage organisées dans le département est disponible en permanence sur le site des services de l'État via le lien internet suivant : <https://www.eure.gouv.fr/Actualites/Ou-se-faire-vacciner-et-depister-dans-l-Eure>